



30 MAI 2016

Postulat

Transition vers une informatique douce

Le matériel informatique utilisé par l'écrasante majorité des consommateurs-trices et des collectivités est coûteux. L'entretien et la mise à jour d'un parc informatique nécessite des investissements continus, notamment à cause du principe de l'obsolescence programmée. Il s'agit d'un ensemble de techniques et de stratégies visant à réduire la durée de vie des appareils pour pousser le consommateur à acheter du neuf.

Ces stratégies de l'obsolescence programmée vont des mues successives des systèmes d'exploitation qui rendent caducs un matériel d'à peine quelques années, aux différentes versions des logiciels incompatibles, en passant par la transformation des périphériques et à la quasi impossibilité de réparer les appareils.

Tout ceci pousse à se porter vers du neuf en reléguant les vieux appareils au rang de déchet. Des déchets électroniques qui ont dépassé la barre des 40 millions de tonnes dans le monde en 2014.

Des alternatives tant sur le plan des équipements que du fonctionnement des appareils existent pourtant. En Suisse, une Startup vaudoise¹ a mis au point des appareils fiables, durables, réparables et responsables. Ces appareils fonctionnent avec des systèmes d'exploitation et des logiciels libres d'accès, disponibles contre une contribution volontaire, et qui recouvrent tous les domaines d'activité. Des logiciels entièrement conçus pour être lisibles partout et avec tout le matériel traditionnel. Cette Startup dispose également d'un service après-vente gratuit qui permet aux néophytes de réparer eux-mêmes leurs appareils au moindre dégât. Ces appareils sont tout à fait concurrentiels sur le plan des tarifs par rapport à d'autres, propriétés de multinationales, à la durée de vie fort limitée.

Le passage à un parc informatique fiable et libre d'accès nécessite certes une adaptation, voire une formation. Il ne peut se faire que graduellement et peut-être, dans un premier temps du moins, sur une base volontaire.

Le présent postulat demande donc que la Municipalité fasse progressivement une transition partielle ou complète vers un système informatique doux et durable, et qu'elle mette en place des mesures d'accompagnement et de formation pour le personnel. Ce postulat, à terme, devrait permettre de réaliser des économies et de limiter de manière non-négligeable la production de déchets électroniques.

Pour CS-POP/les Verts

Camille Rebetez

Mr. D. Cui

¹ <https://whyopencomputing.ch/fr/>